



15ème législature

Question N° : 35019	De M. Gwendal Rouillard (La République en Marche - Morbihan)	Question écrite
Ministère interrogé > Europe et affaires étrangères		Ministère attributaire > Europe et affaires étrangères
Rubrique > politique extérieure	Tête d'analyse > Atteinte à la dignité humaine- Qatar Airways	Analyse > Atteinte à la dignité humaine- Qatar Airways.
Question publiée au JO le : 15/12/2020 Réponse publiée au JO le : 09/02/2021 page : 1188		

Texte de la question

M. Gwendal Rouillard interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur le fait que, le 2 octobre 2020, les passagères de plusieurs vols au départ de Doha ont dû descendre d'avion pour subir des examens gynécologiques forcés, en vue de déterminer si l'une d'entre elles pouvait avoir mis au monde un nouveau-né découvert dans les toilettes de l'aéroport. Si l'État du Qatar a regretté « la violation des libertés individuelles que cette action a pu causer », cet événement a suscité et suscite encore un émoi légitime et plusieurs pays ont exprimé leurs préoccupations quant à ces atteintes inacceptables à la dignité humaine. Il souhaite savoir dans quelle mesure la France s'assure auprès du Qatar et de la compagnie Qatar Airways que plus jamais cette situation ne puisse se produire.

Texte de la réponse

La France a suivi avec la plus grande attention les événements qui se sont déroulés à l'aéroport de Doha, le 2 octobre dernier. Une Française, en transit pour Sydney, a fait partie des personnes concernées par l'enquête du Qatar. Notre consulat à Sydney a été en contact avec notre compatriote et suit sa situation, que nous prenons très au sérieux. Les autorités qatariennes ont présenté leurs excuses officielles et ont annoncé avoir déféré au ministère public les responsables de ces violations. Une enquête complète sur cet incident est actuellement menée par les autorités qatariennes et ses résultats seront partagés avec les partenaires internationaux concernés. Nous prenons par ailleurs note de l'engagement exprimé par les autorités qatariennes d'assurer la sécurité et la sûreté de tous les passagers transitant par l'aéroport international Hamad. La lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes représentent une priorité pour l'action diplomatique de la France et nous prenons pleinement et systématiquement en compte les droits des femmes dans le cadre de l'ensemble de nos relations bilatérales. La promotion et la défense des droits des femmes et des filles seront une priorité pour la France tout au long de son mandat au Conseil des droits de l'Homme (2021-2023).